

de trouver une solution pacifique que tous ses groupes ethniques pourraient accepter. Étant donné la poursuite des combats, le Canada n'a pas encore établi de relations diplomatiques avec les trois États qui viennent d'acquérir leur indépendance.

Le Canada estime que les habitants de la Macédoine ont légitimement le droit de voir reconnaître leur indépendance. Il ne prévoit cependant pas de prendre des mesures qui pourraient déstabiliser encore davantage la région. On espère que le différend au sujet du nom de la république pourra être résolu à la satisfaction des parties en cause.

Bien que la Serbie et le Monténégro, les deux dernières républiques formant la Yougoslavie, aient proclamé une nouvelle union, le Canada pense que la question de la survie de la Yougoslavie doit être négociée entre toutes les nations qui faisaient jadis partie de la république de Yougoslavie.

De concert avec d'autres pays occidentaux, le Canada a demandé à l'armée yougoslave, à la Serbie et à la Croatie de cesser de s'ingérer dans le conflit qui a éclaté en Bosnie-Herzégovine, et il a condamné l'agression serbe dans ce pays. Le Canada a appuyé la suspension temporaire de la Yougoslavie de la CSCE. Des sanctions commerciales sont en place, et l'on étudie la possibilité d'imposer d'autres mesures.

Le Canada participera, dans la deuxième quinzaine du mois d'août à Londres, à la conférence convoquée par le premier ministre britannique pour discuter des enjeux de cette crise tragique et pour y trouver des solutions.

Aide humanitaire

Jusqu'à présent, le Canada a versé 5,25 millions de dollars aux campagnes internationales en faveur d'une aide humanitaire aux victimes des conflits.

- À l'automne de 1991, l'honorable Barbara McDougall, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a annoncé l'octroi d'un montant de 1,25 million de dollars à la Société canadienne de la Croix-rouge pour l'achat et l'envoi de secours d'urgence et de fournitures médicales à l'appui des activités du Comité international de la Croix-rouge (CICR) en Yougoslavie. Les fournitures ont été acheminées par un avion des Forces canadiennes et distribuées en Croatie et dans d'autres parties de la Yougoslavie.